N° D'IMPRIMÉ C68146651

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/04/2026	26107448

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C326

(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1635

SIGNATURE :

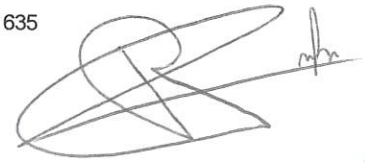

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FZ-847-RW (F)	16/03/2022	02/06/2021

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CAPTUR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJB00X66808652	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVPC957884	EH

Document(s) présenté(s) : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

85570

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVG, AVD

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, ARD, AVD, ARG

8.2.12.d.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0116 P0172

8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l' échappement

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé ARD, ARG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques
Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-2.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		11 %	
Forces verticales :	845 daN		525 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	319 daN	316 daN	201 daN	192 daN
Déséquilibre (<20%) :	1 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	319 daN	316 daN	201 daN	192 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 75 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 24 %				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.7 %	-2.6 %		